



Le Responsable Unique de Sécurité (RUS)

Objectifs :

De maîtriser la réglementation, dans le cadre d'un **groupement d'Établissements Recevant du Public (ERP)**, est l'interlocuteur privilégié des autorités publiques (comme la commission de sécurité) pour l'application du règlement de sécurité incendie.

Modalité Pédagogique

La formation Identifier et prévenir des risques en sécurité :

Lieux

Interne ou Intra

Prérequis

Aucun

Durée selon la structure après étude :

3 jours (21 heures)

2 jours (14 heures)

1 jour (07 heures)

Public concerné

Personnes amenées à exercer une fonction de Responsable unique de sécurité.

Programme

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès.

1 Missions Administratives

- **Représenter** la direction unique auprès de la commission de sécurité lors des visites (ouverture, périodiques, contrôle).

GUEGUEN Claude 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE – SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422

<https://www.cgueguen-formation.fr/>

IPRP N° BRET/2024/01

- **Tenir et mettre à jour le Registre de Sécurité** pour l'ensemble des équipements et parties communes, centralisant tous les documents de traçabilité (PV, rapports de vérifications, plans, etc.).
- **Centraliser et transmettre les dossiers techniques de travaux et d'aménagements** aux autorités compétentes (en y apposant son visa après vérification).
- **Réceptionner et transmettre** les courriers émanant de l'autorité administrative aux différents exploitants.
- **Rédiger** le cas échéant le Schéma d'Organisation Global de la Sécurité (SOGS).

2. Missions d'Information

- **Inform**er les exploitants (locataires, propriétaires) des règles spécifiques à respecter en matière de prévention des risques d'incendie et de panique.
- **Diffuser** les observations et prescriptions émises par la commission de sécurité ou les organismes de contrôle.
- **Organiser les exercices périodiques d'évacuation** et l'instruction des personnels.
- **Alerter** les propriétaires ou le gestionnaire sur les problèmes de sécurité incendie.

3. Missions de Coordination et de Contrôle

- **S'assurer de la fonctionnalité et de l'utilisabilité** des équipements et installations de sécurité (extincteurs, alarmes, éclairages de secours, etc.).
- **Coordonner et suivre** les vérifications réglementaires et la maintenance des installations.
- **Veiller à la levée des prescriptions** de la commission de sécurité et des observations des organismes de contrôle et techniciens.
- **Mettre en œuvre les moyens de première intervention** et participer à l'évacuation du public en cas d'incident.

Evaluation : À l'issue de la formation (sous forme de QCM ou d'études de cas),

Attestation de Responsable Unique de Sécurité

GUEGUEN Claude 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE – SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422

<https://www.cgueguen-formation.fr/>

IPRP N° BRET/2024/01